

# FICHE TECHNIQUE

**Situation** A 6 km de Mirande et 30 km d'Auch

**Parking** Jardin devant la salle des fêtes

**Niveau de difficulté** Facile

**Balisage** Suivre les panneaux Jaune

**Ouverture du sentier :** ouvert toute l'année

## A voir aux alentours

**Eglise Saint-Pierre de Ponsampère**

**Eglise Notre-Dame des neiges de Laffite Toupière**

**Forêt domaniale de Berdoues**

\* Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : [www.acta32.free.fr](http://www.acta32.free.fr)

## Les à Côtés

### Producteurs locaux

M. Raymond Jacomet  
**Vente de produits locaux**  
« Riquet »  
32300 Ponsampère  
09.63.64.37.00

### Où dormir ?

M.Mme SORIANO Philippe  
Ferme de Salles  
**Gîte rural**  
**Vente de produits locaux**  
32300 Ponsampère  
Tél : 05.62.66.76.21  
Email : [ferme.salles@infonie.fr](mailto:ferme.salles@infonie.fr)

Mme GURGUI Jeannine  
**Chambres d'hôtes**  
Les Moulies  
32300 Berdoues  
08.71.41.49.57

M.Mme MAITRE François  
" La Grange"  
32300 BERDOUES  
Tél : 05 62 66 56 62

**Camping** « La Hourquette »  
32300 Berdoues  
05.62.66.58.47

M.Mme ARONSON Charles  
"A Marmande"  
32300 BERDOUES  
Tél : 05 62 65 74 88

### A Faire

Promenade familiale dans la forêt domaniale de Berdoues

*La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.  
Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.*

**Communauté de Communes**  
**Vals et Villages en Astarac**  
« La Gravière »  
32300 Idrac-Respaillès

05.62.66.92.66  
[www.vva-gers.com](http://www.vva-gers.com)

VALS ET VILLAGES EN ASTARAC

## *Sentier de Ponsampère*

# Le sentier de Laredaou

### **Randonnée Pédestre, à VTT et à cheval**



13 , 2 kilomètres par itinéraire principal

Par itinéraire principal :

**Temps de marche 3 h**  
**Temps de VTT 1 h 30**



Entre Auch (35 min) / Mirande (15 min) / Miélan (15 min)



## Départ place de la mairie

1 - A partir du jardin prendre la route devant le calvaire sur 200 m, puis 1ère route à droite.

2 - A la croix suivre la route de gauche.

3 - « Au Lin », aller tout droit sur le chemin de terre qui pénètre dans la forêt de Berdoaes.

4 - Prendre à gauche le 2ème chemin plus large et empierré (*le chemin mirandais*), continuer tout droit. Traverser une voie goudronnée.

5 - A l'embranchement de quatre chemins, prendre à gauche pour sortir de la forêt.

6 - Traverser la route départementale et continuer tout droit (*lac à droite*). Possibilité de suivre le chemin de la variante et retourner au début du sentier

7 - Continuer tout droit, et à gauche (*fontaine bâtie*) ...

8 - ... et le 1er chemin de terre à gauche.

9 - Au bout de ce chemin, tourner à gauche ; continuer tout droit en traversant 3 routes, jusqu'au bout de la piste de l'aérodrome.

10 - Continuer le chemin de terre légèrement sur la droite dans le bosquet, traverser un petit ruisseau, remonter tout droit jusqu'à la route goudronnée, poursuivre jusqu'au village.

